

# Etat Civil 2018 - 2019

## MARIAGES

2018



FAYE Anna et FOUCHER Matthias le 26 mai 2018  
ARTUZ GARCES Ileana et DUMAINE Clément le 7 juillet 2018  
DEBIZE Floriane et POUPARD Thibault le 28 juillet 2018  
MALOT Anne-Laure et METRAL Benoît le 18 août 2018  
CABARCAS HERRERA Viviana et STEINMANN Aurel le 1<sup>er</sup> septembre 2018

2019

DEBORNES Leslie Sylvie et SAJOURS Nicolas Paul Gabriel le 13 juillet 2019  
TERRAPON Jessica et LAGRANGE Romain le 20 juillet 2019  
HECQUET Cécile Andrée Carmen et CHEVALIER Eric Fabien Paul le 12 juillet 2019



## DECES

2018

DUVERNAY Elisabeth Marguerite le 17 octobre 2018

2019

MONTANT Jean-Claude le 2 février 2019  
FOURNIER Odette Francise le 10 décembre 2019

## Divers

### DRONES

Plusieurs remarques ont été faites au sujet des drones. Si l'engin pèse plus de 800g, il doit être enregistré et le pilote doit suivre une formation en ligne. Dans tous les cas, il convient de se renseigner auprès du « Géoportail - Vérifier les zones de restriction de vol » avant de l'utiliser et de respecter la vie privée. Il est interdit d'enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation.

### POUR QUE VOTRE COURRIER

### ARRIVE A DESTINATION

Pensez à bien renseigner le numéro et le nom de la voie sur les adresses des courriers que vous envoyez car pour toute adresse incomplète le courrier est retourné à l'expéditeur. Aujourd'hui le courrier est trié à Poisy, ils sont intransigeants.

## NAISSANCES

2018



FABRE GUENBOUR Nina née le 9 avril 2018  
THIMEL Lucy Cléa née le 12 avril 2018  
REY Esteban né le 29 avril 2018  
GODARD LERIGET Eléonor Isis née le 28 juin 2018  
CHARRIER Ambre Marie née le 2 juillet 2018  
DUPONT Cassidie Agnès Catherine née le 1<sup>er</sup> août 2018  
PLADER LASSALE Louna née le 26 août 2018  
PIEZEL Emy née le 8 octobre 2018  
ALMEIDA AMARAL Zoé née le 19 octobre 2018  
JUJAN Hugo né le 17 novembre 2018  
HAULOTTE Wyatt Georges Max né le 24 novembre 2018  
MANDAGOT AHLALOU Shaï née le 15 décembre 2018

2019

AUBRY Loeva née le 24 février 2019  
FAVRE-VICTOIRE Élio Pierre Henri né le 13 mars 2019  
FERREOL Emilia Suzanne née le 18 mars 2019  
FERREOL Sophia Marie née le 18 mars 2019  
HUMBERT Manon née le 2 avril 2019  
HARDY Elise Philippine née le 9 avril 2019  
BIBOLLET Clara Aurélie née le 29 avril 2019  
DAVOINE Lola Antonie Yvonne née le 22 mai 2019  
LAMOT Elina née le 7 juin 2019  
CRESTAUX Norah Michèle née le 15 juillet 2019  
JEUNET-BRUN Suzie Franca Colette née le 17 juillet 2019  
DUPONT Kéziah Ewenn Lenaïc née le 5 août 2019  
LAGRANGE Louis né le 21 août 2019  
METRAL Eloïse née le 24 septembre 2019  
GRASSER Agathe Renée Michèle née le 7 novembre 2019

## PLATEAU DES BORNES

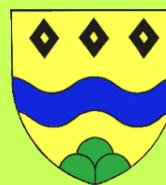
Un 2<sup>ème</sup> Contrat de Territoire « Espaces Naturels Sensibles » prend effet au 01/01/2020.

12 communes porteront pour 5 ans cette politique volontaire du CD 74.

Au-delà de l'accompagnement des zones humides, spécificité du Plateau des Bornes, s'impose aussi maintenant la loi GEMAPI, liée à l'eau et aux zones dites inondables. Après une importante concertation, notre chef de file gémapien pour le Plateau est le SME-CRU. Belle vie à notre Plateau ! (communes concernées : Vovray-en-Bornes, le Sappey, Villy-le-Bouveret, Menthonnex-en-Bornes, Groisy, Evires, Eteaux, Cornier, Pers-Jussy, La Chapelle Rambaud, Arbusigny, La Muraz).

## ASSOCIATION CHŒUR DES BORNES

Vous avez envie de chanter en groupe au gré d'un répertoire éclectique de qualité sur notre territoire. Découvrez le Chœur des Bornes (06 61 51 36 43).



## MAIRIE

### Horaires d'ouverture

mardi de 14h à 18h

jeudi de 9h à 12h

vendredi de 9h à 12h

### Contact

Te<sup>l</sup> : 04.50.44.24.88

mail : [mairie.vovray@wanadoo.fr](mailto:mairie.vovray@wanadoo.fr)

Adresse : 330 route du chef-lieu

74350 Vovray-en-Bornes

### Informations

site Internet : [www.vovray-en-bornes.fr](http://www.vovray-en-bornes.fr)

Rejoignez-nous sur notre page Facebook

## QUELQUES DATES

### À RETENIR

15 et 22 mars 2020

Elections municipales

21 mars 2020

Sortie ski organisée par le Comité des Fêtes

4 et 5 avril 2020 au Sappey  
« Filets de perches »

Repas organisé par l'APE

# La vovraysienne

FEVRIER 2020

FEUILLE MUNICIPALE N° 54

## Edito du Maire

Mesdames, Messieurs,

Une année commence, un mandat s'achève.

2019 est une année qui restera marquée dans l'histoire de Vovray : le Regroupement Pédagogique Intercommunal Le Sappey - Vovray-en-Bornes a ouvert ses portes en septembre dernier.

C'est aujourd'hui plus de 100 enfants qui sont scolarisés, qui aurait imaginé cela il y a 5 ans ?

Parallèlement à cela, la rénovation totale de la salle polyvalente, le réaménagement de notre chef-lieu, la création d'un parking digne de ce nom ont été réalisés.

Une année riche en travaux mais très lourde en investissements financiers comme humains.

Je tiens aujourd'hui à remercier toutes les

personnes de mon équipe qui se sont largement impliquées durant ces 6 années en associant leurs familles.

Beaucoup de choses ont été réalisées. Toutes les décisions se sont prises dans l'écoute et le respect en ayant toujours en ligne de mire le meilleur pour notre population.

Mars 2020 sera le début d'un nouveau mandat et je suis sûr que, quelque soient les élus de demain, ils s'investiront avec le même dynamisme.

Je suis hors délai pour vous présenter mes meilleurs vœux mais vous souhaite malgré tout une très belle année 2020.

Votre Maire,

Xavier BRAND



Inauguration 2019

# Inauguration du 21 septembre 2019

## GRUPE SCOLAIRE LE SAPPEY—VOVRAY-EN-BORNES

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée l'inauguration du groupe scolaire, des locaux périscolaires et de la voirie communale. De nombreuses personnes ont répondu présentes le samedi 21 septembre 2019 pour inaugurer ces ouvrages dont l'école qui accueille aujourd'hui une centaine d'enfants des deux communes répartis sur 4 classes. Une 5<sup>ème</sup> classe, prévue ultérieurement, a finalement été réalisée car les effectifs vont croissant.

La répartition des classes est la suivante :

Mme Cécile LACOTTE, directrice et Mme Marion GARCIA (jeudi et vendredi) enseignantes de la classe CM1/CM2, 21 élèves,

Mme Maud PAFFOY et Mme Hélène ISERE (le vendredi), enseignantes de CE1/CE2, 21 élèves,

Mme Julie CHARRIER remplacée par Mme Mélody SERE TEMPO, enseignantes de GS/CP, 24 élèves, Mme Edwige SAILLANT, ATSEM,

Mme Claire-Anna EICHENLAUB, enseignante de la classe PS/MS, 33 élèves, Mme Sabine DENIAU, ATSEM.



Inauguration 2019



Jour de la rentrée 2019

## PRE-INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

Les préinscriptions scolaires pour la rentrée de Septembre 2020 (pour les enfants nés en 2017 et les nouveaux arrivants) dans les écoles de la CCPC se dérouleront à la **Communauté de Communes du Pays de Cruseilles - 268 route du Suet à Cruseilles sans RDV, au service des affaires scolaires : du lundi 02 Mars 2020 au vendredi 20 mars 2020 inclus.**

## LOCAUX PERISCOLAIRES—SALLE POLYVALENTE



1er repas à la cantine

La salle polyvalente accueille le service périscolaire cantine - garderie assuré par l'association des Tartifilous dont la présidente est Aurélie Lupkins, la trésorière Elodie Kleinhans et la secrétaire Christelle Janin. Merci à elles ainsi qu'aux parents qui les ont précédés, pour leur engagement car ce sont des parents bénévoles.

Les agents Adeline et Nadège Couty, Corinne Duret, Karine Fabre et Rémy Blanchant ont en charge la garderie et la cantine. Les horaires sont les suivants : 7h à 8h15 et 16h à 18h30. Pour rappel, le tarif est de 1.5€ la demi-heure, 1€ le goûter.

La cantine est assurée de 11h30 à 13h15. Le repas est livré par Mille et un Repas, il est facturé 5.30€.

Pour joindre la cantine-garderie, vous pouvez téléphoner au 07.83.75.63 57. Attention la commande de repas se fait jusqu'à 8h15.

## AMENAGEMENT DU CHEF LIEU

L'aménagement du chef-lieu a été réalisé en un temps record. Difficile d'imaginer en juin que tout serait terminé pour la rentrée de septembre. Les entreprises et le maître d'œuvre ont respecté les délais. Les travaux ont perturbé la circulation et créer des nuisances. Merci pour votre patience.



# Bâtiment

## SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente a une capacité d'accueil de 150 places assises (elle mesure 348 m<sup>2</sup>).

Elle est mise à disposition des habitants de la commune pour des manifestations à but non lucratif pour la somme de 150€ le week-end (du vendredi soir au dimanche soir) et 300€ le 31 décembre. Deux chèques de caution seront demandés un de 150€ et un de 1 000€ (pour les dégâts importants). Le mobilier et la vaisselle seront mis également à disposition (pour le nombre nécessaire). Une vigilance particulière sera apportée au nettoyage et à la remise en place du mobilier (selon un plan) car le service périscolaire accueille les enfants dès le lundi matin à 7h.

Les associations de la commune bénéficient d'une gratuité par an.

Un règlement a été rédigé, il sera en ligne sur le site internet. Pour toute réservation, il faut contacter le secrétariat de mairie.



# Social

## REPAS DES AINES

Le repas a eu lieu cette année, dans la nouvelle salle polyvalente. Les 54 convives ont pu visiter le groupe scolaire après avoir déguster un repas préparé par Laurent Rey, du restaurant la Clef des Champs à Saint-Blaise.



## LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE

A l'initiative de l'association ADMR, un nouveau service pour la livraison des repas à domicile en liaison froide, a pris effet le 13 janvier sur notre commune. Il s'adresse à toute personne pouvant avoir ce besoin et fonctionne 6 jours sur 7 (le samedi deux repas peuvent être livrés). Le coût est de 8.35€ (+0.46€ si potage).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ADMR au 04.50.44.09.45 ou la mairie.

## LOGEMENTS EN ACCESSION AIDEE

Dans le cadre du permis de construire des Carrés de l'Habitat, chemin de Vardon, « les Carrés de l'Horizon » 4 logements sont dédiés à des logements socialement aidés (logements abordables). Un protocole a été mis en place entre la mairie et l'entreprise pour fixer les règles.

Pour pouvoir bénéficier de ces logements, il faut répondre à des critères (plafond de ressources, situation géographique, être primo-accédant, acquisition en résidence principale...). Si vous êtes éligibles, l'achat est soumis à certaines règles (clauses antispéculatives, interdiction de louer...).

Pour toutes informations complémentaires, et si vous êtes intéressés, veuillez contacter les Carrés de l'Habitat.

# Urbanisme

## PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 11 avril 2019, les plans et le règlement sont en ligne sur le site Internet.

Le PLU fait l'objet d'un recours qui ne suspend pas le document. La commune rédige son mémoire en réponse avec l'avocat missionné.



## RESEAUX TELEPHONIE MOBILE

A la demande de nombreux administrés, une étude est en cours pour améliorer le réseau. Des antennes pourraient être installées sur les communes des Bornes. Nous vous informerons plus en détail quand le dossier aura avancé.



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis le 1er janvier 2020, l'ANC est de compétence intercommunale.

Avant toute demande d'autorisation d'urbanisme, la CCPC demande une étude de conception (celle-ci doit être établie par un bureau d'étude agréé) ainsi que la fiche technique remplie (disponible sur le site Internet de la CCPC <https://www.ccpaysdecruseilles.org/>). Contact : 04 50 08 16 16 ou spanc@ccpaysdecruseilles.org.